

Janvier 2016

## **MOT DU MAIRE**

Chers citoyens, chères citoyennes

En ce début d'année, nous vous présentons dans ces pages le «Rapport sur la situation financière» de la Municipalité qui fait état des résultats de l'année dernière et des orientations du budget 2016. Vous constaterez que nous terminons l'année avec un léger surplus. Une fois de plus, nous avons réussi à maintenir l'équilibre entre une offre de services de qualité et le respect de nos moyens financiers. Soyez assurés que les projets à venir et la mise à niveau de nos infrastructures se fera graduellement mais prudemment, et selon les subventions et la capacité de payer de nos contribuables.

Je suis très enthousiaste de commencer cette nouvelle année avec vous. Lac-des-Écorces se porte bien. Nous avons une équipe très solide à la municipalité et tous ont le désir de bien servir le citoyen. Sachez qu'il me fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires et suggestions visant à améliorer le bien-être de notre municipalité. C'est avec rigueur que j'en fais la recommandation auprès du Conseil, en toute objectivité. Nous travaillons collectivement afin d'assurer que tout un chacun soit fier d'être citoyen de Lac-des-Écorces.

Profitons tous de l'hiver qui est maintenant bien installé pour sortir prendre l'air!

Participez aux activités, chaussez vos patins, assistez aux tournois de hockey, profitez des sentiers, prenez une marche santé et respirez à pleins poumons. Vous connaîtrez un hiver vivifiant!

Pierre Flamand  
Maire

## **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES**

Présenté par le maire Pierre Flamand  
À la séance du conseil municipal tenue le 9 novembre 2015

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,  
Collègues du conseil municipal,

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous présenter à nouveau le rapport de la situation financière de la Municipalité de Lac-des-Écorces lequel présentera les états financiers consolidés, les conclusions du Rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les dépenses en immobilisations 2014, les données préliminaires des résultats financiers pour l'exercice 2015 ainsi que les orientations générales du prochain budget. Le code mentionne également que je dois vous faire part de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et de tous les contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, contrats qui ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité. Ces listes publiques peuvent être consultées au bureau de l'hôtel de ville à compter d'aujourd'hui. Je vous ferai part, par la même occasion, de la rémunération accordée aux élus pour l'exercice 2015.

### **États financiers consolidés 2014**

L'exercice terminé le 31 décembre 2014 s'est conclu par un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 356 455 \$, dont 24 009 \$ appartenant à des organismes contrôlés. Cet excellent résultat s'explique par le fait que les revenus ont dépassé les prévisions budgétaires et que certaines dépenses prévues n'ont pas été effectuées.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 3 202 207 \$ à la même date, dont 794 572 \$ représentant la part de la Municipalité dans la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et 116 545 \$ à la MRC d'Antoine-Labelle. Sur les 2.4 millions de dettes nettes à la Municipalité uniquement, 1 982 363 \$ sont des dettes remboursables par des tiers selon divers programmes gouvernementaux.

Voici les grandes lignes du rapport financier consolidé 2014 :

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| Revenus de fonctionnement           | 3 676 518 \$ |
| Charges de fonctionnement           | 3 740 193 \$ |
| Remboursement – Dettes à long terme | 186 962 \$   |
| Amortissement                       | 670 564 \$   |
| Affectations                        | -143 016 \$  |

### **Rapport de l'auditeur indépendant**

La firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc. a déposé son rapport le 11 mai 2015 et mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Dépenses en immobilisations pour 2014**

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2014 se chiffrent à plus de 1 041 016 \$, dont 927 190 \$ appartenant à la Municipalité. Ces investissements sont financés par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets consistaient principalement à des travaux de réfection de chemins, tels que la montée Plouffe et le chemin Tour-du-Lac-David-Sud, l'achat d'un camion autopompe citerne pour notre service d'incendie, l'achat de la bâtisse abritant le Centre de services Val-Barrette de la Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides, qui malheureusement a été incendiée par la suite, et l'achat d'équipements et de bandes de patinoires pour le dôme Uniprix.

### **Données préliminaires des résultats financiers de l'exercice 2015**

Le budget non consolidé de la Municipalité de Lac-des-Écorces s'établit à 3 472 000 \$. Au moment d'écrire ces lignes, l'équilibre budgétaire semble se concrétiser tout en laissant un surplus d'exercice dans la mesure où aucun imprévu majeur n'intervient dans nos activités courantes d'ici la fin de décembre.

Pour ce qui est des immobilisations 2015, outre les travaux de réparation de rues, tels un tronçon de la montée Plouffe et certains autres, l'accent a été mis sur le remplacement de certains équipements roulant pour la voirie et le service des incendies, le remplacement de l'ensemble de nos lampadaires par des lumières DEL, qui se reflète par une économie substantielle sur nos factures d'électricité et finalement par le remplacement de systèmes informatiques pour nos bibliothèques.

## Traitement des élus

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

|  | <u>Maire</u> | <u>Conseiller</u> |
|--|--------------|-------------------|
| Salaire – Municipalité   | 17 510 \$    | 5 835 \$          |
| Allocation de dépenses – Municipalité  | 8 755 \$     | 2 917 \$          |
| Allocation statutaire, conseil des maires et autres comités, incluant 1/3 à titre d'allocation de dépenses – MRCAL | 5 685 \$     |                   |

## Liste des contrats

Comme mentionné précédemment, voici la liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ que la Municipalité a conclu depuis le dernier rapport du maire sur la situation financière incluant tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette même période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est annexée au présent document.

## Orientations générales du budget 2016

La direction des services financiers, en collaboration avec tous les services concernés, travaille présentement à l'élaboration du budget 2016. La nouvelle année s'annonce sous le signe de la pérennité et la modération. Nos priorités seront, une fois de plus, dirigées sur le bien-être de tous nos citoyens. Nous dirigerons nos efforts sur l'entretien de nos infrastructures existantes incluant le remplacement de certaines canalisations en eaux potables et eaux usées, selon les priorités établies dans notre plan d'intervention, qui sera subventionné par la TECQ 2014-2018, nous terminerons la reconstruction de la bâtisse qui abritera le Centre de services Val-Barrette de la Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides et ferons en sorte de sécuriser nos chemins publics par l'ajout de garde-corps et de lignes.

## Conclusion

Nos objectifs sont, bien entendu, de faire tout en notre pouvoir pour que le fardeau fiscal de nos contribuables demeure acceptable pour la prochaine année tout en leur assurant des services qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes. Je tiens à remercier tous les employés de la Municipalité ainsi que les bénévoles qui nous permettent de mener à bien nos orientations stratégiques et nos priorités d'actions, et d'assurer à tous nos citoyens une administration efficace et dynamique.

### **Contrats de plus de 25 000 \$ conclus au cours de l'exercice et contrats de 2 000 \$ et plus dont l'ensemble dépasse 25 000 \$ conformément à l'article 955 du Code municipal**

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Gérard Hubert Automobile Ltée       |            |
| Achat de camion                     | 42 089 \$  |
| Groupe Ultima Inc.                  |            |
| Assurance générale                  | 59 015 \$  |
| Auto-Mont Chevrolet Buick GMC       |            |
| Achat de camion                     | 45 070 \$  |
| Centrix Environnement Inc.          |            |
| Travaux de pompage et déshydrations | 53 127 \$  |
| Gaétan Lacelle Excavation Inc.      |            |
| Asphaltage                          | 36 575 \$  |
| Lacelle et Frères Inc.              |            |
| Déneigement                         | 112 728 \$ |
| Nivelage et autres                  | 8 992 \$   |
| Lacasse Électrique Inc.             |            |
| Luminaires DEL                      | 71 051 \$  |
| Excavation Jocelyn Nadeau           |            |
| Travaux d'excavation                | 30 359 \$  |
| N. Sigouin Infra-conseils           |            |
| Honoraires d'ingénierie             | 36 634 \$  |

## BUDGET ANNÉE FINANCIÈRE 2016

### **REVENUS**

|  |                     |
|--|---------------------|
| Taxe foncière – Sûreté du Québec : .....       | 185 725 \$          |
| Taxe foncière – Quote-part MRCAL .....         | 153 763 \$          |
| Taxe foncière – Équipements supra-locaux ..... | 95 000 \$           |
| Taxe foncière générale .....                   | 1 610 827 \$        |
| Taxe foncière I.N.R. ....                      | 31 387 \$           |
| Tarifification services municipaux :           |                     |
| - eau .....                                    | 75 700 \$           |
| - égout .....                                  | 104 320 \$          |
| - matières résiduelles .....                   | 272 604 \$          |
| - services de roulottes et 911 .....           | 17 740 \$           |
| Tarifification services de la dette :          |                     |
| - eau .....                                    | 130 378 \$          |
| - égout .....                                  | 40 232 \$           |
| Paiements tenant lieu de taxes .....           | 49 716 \$           |
| Autres revenus et services rendus .....        | 407 475 \$          |
| Transferts gouvernementaux .....               | 273 337 \$          |
| <b>TOTAL DES REVENUS .....</b>                 | <b>3 448 204 \$</b> |

### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

|   |                     |
|---|---------------------|
| Administration générale .....                         | 683 278 \$          |
| Sécurité publique .....                               | 655 702 \$          |
| Transport routier .....                               | 906 298 \$          |
| Hygiène du milieu .....                               | 1 040 937 \$        |
| Santé et bien-être .....                              | 9 236 \$            |
| Aménagement, urbanisme et développement .....         | 207 155 \$          |
| Loisirs et culture .....                              | 374 665 \$          |
| Frais de financement .....                            | 125 025 \$          |
| Remboursement de capital .....                        | 148 176 \$          |
| Transfert à l'état d'activités d'investissement ..... | 5 850 \$            |
| <b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT .....</b>            | <b>4 156 322 \$</b> |

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>AMORTISSEMENT</b> .....                         | <b>(581 700 \$)</b> |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES AVANT AFFECTATIONS</b> ..... | <b>3 574 622 \$</b> |
| <b>AFFECTATIONS DE FONDS RÉSERVÉS</b> .....        | <b>(141 418) \$</b> |
| <b>MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR</b> .....      | <b>15 000 \$</b>    |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b> .....                    | <b>3 448 204 \$</b> |

### **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

|  |                   |
|--|-------------------|
| Administration générale .....                | 60 150 \$         |
| Incendie .....                               | 2 000 \$          |
| Voirie municipale .....                      | 93 000 \$         |
| Loisirs .....                                | 83 700 \$         |
| <b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b> ..... | <b>238 850 \$</b> |

|  |             |
|--|-------------|
| Taux de taxe foncière générale 2016 .....                          | 0.83 \$     |
| Taux de taxe foncière I.N.R. 2016 .....                            | 0.176\$     |
| Paire de bacs .....  | 166.00 \$   |
| Bac brun – Matières organiques ( <b>crédit</b> ) .....             | - 15.00 \$  |
| Réseau d'aqueduc – Secteur Lac-des-Écorces .....                   | 235.00 \$   |
| Réseau d'aqueduc – Secteur Lac-des-Écorces ( <b>crédit</b> ) ..... | - 200.00 \$ |
| Dettes eau potable – Secteur Lac-des-Écorces .....                 | 181.00 \$   |
| Dettes égout – Secteur Lac-des-Écorces .....                       | 71.00 \$    |
| Réseau d'égout – Secteur Lac-des-Écorces .....                     | 160.00 \$   |
| Réseau d'aqueduc – Secteur Val-Barrette .....                      | 235.00 \$   |
| Réseau d'égout – Secteur Val-Barrette .....                        | 160.00 \$   |
| Dettes eau potable – Secteur Val-Barrette .....                    | 154.00 \$   |
| Dettes eaux usées – Secteur Val-Barrette .....                     | 42.00 \$    |
| Secteur 911 .....  | 25.00 \$    |

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Lors de l'exercice budgétaire pour l'année 2016, le conseil municipal a porté une attention particulière à la taxation foncière et à la tarification selon le principe de l'utilisateur/payeur. Le Conseil priorise ses actions et démontre sa vision dans le développement de la municipalité tant du point de vue des ressources humaines, des infrastructures, que de l'environnement et des autres volets municipaux.

Lac-des-Écorces est une municipalité dynamique et vivante qui a vécu une belle croissance dans les dernières années. Le bilan démographique est positif et des changements s'opèrent au niveau des infrastructures. Le service municipal a donc vécu lui aussi une croissance de ses activités, ce qui a notamment amené l'arrivée de nouveaux employés dans les divers modules de la municipalité et permettra de maximiser les services aux citoyens. Notre équipe s'engage à offrir des services municipaux de qualité au meilleur coût pour vous, citoyens, en assurant d'un service courtois, efficace et de qualité à tous.

Jean Bernier  
Directeur général

| <b>Calendrier 2016<br/>des séances ordinaires du Conseil municipal à compter de 19h</b> |    |         |       |    |           |
|---|----|---------|-------|----|-----------|
| Lundi   | 11 | Janvier | Lundi | 11 | Juillet   |
| Lundi   | 8  | Février | Lundi | 8  | Août      |
| Lundi   | 14 | Mars    | Lundi | 12 | Septembre |
| Lundi   | 11 | Avril   | Mardi | 11 | Octobre   |
| Lundi   | 9  | Mai     | Lundi | 14 | Novembre  |
| Lundi   | 13 | Juin    | Lundi | 12 | Décembre  |

\*Les réunions ont lieu à l'hôtel de ville : 672, boul. St-François, Lac-des-Écorces.

### Composition du conseil

Maire : Pierre Flamand

Siège no 1 : Serge Piché

Siège no 2 : Louise Lafrance

Siège no 3 : Éric Paiement

Siège no 4 : Normand Bernier

Siège no 5 : Gaétan Brunet

Siège no 6 : Yves Prud'homme

### **HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h

819-585-4600 - 672, boul. St-François, Lac-des-Écorces, J0W 1H0

## **TRAVAUX PUBLICS**

Les employés municipaux, en collaboration avec un entrepreneur privé et le ministère des Transports du Québec, procéderont cet hiver au déneigement des rues et des trottoirs sur le territoire. Tous travailleront ardemment afin de s'assurer que les opérations hivernales se déroulent bien et que l'état et les conditions des routes soient sécuritaires. Nous sollicitons votre collaboration à ne pas disposer de la neige dans la rue, ce qui vient à compliquer le travail des déneigeurs et contrevient à la réglementation municipale. Nous vous remercions de votre collaboration.

Sylvain Lachaine  
Surintendant des travaux publics  
voirie@lacdeseorces.ca – poste 225

## **COLLECTE DES DÉCHETS, DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DU RECYCLAGE**

### Calendriers de collecte

Vous recevrez votre calendrier de collecte de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre avec le compte de taxes pour l'année 2016 au début du mois de février. Vous pouvez également le consulter en ligne : [www.lacdeseorces.ca](http://www.lacdeseorces.ca) ou [www.ridl.ca](http://www.ridl.ca)

### Disposition des bacs

Pour assurer un bon fonctionnement de la collecte, assurez-vous que votre bac est placé en bordure de la rue, sur votre terrain, à au moins 20 pouces de tout obstacle afin que le camion puisse y avoir accès. Fermez bien les couvercles et ne placez jamais le bac derrière un banc de neige. Les poignées et roues doivent être orientées vers la rue. Un mauvais positionnement du bac pourrait faire en sorte que les éboueurs ne le vident pas.

Il est de votre responsabilité de placer votre bac au plus tôt 12 heures avant la cueillette et de le replacer dans l'espace qui lui est réservé sur votre propriété le plus tôt possible après la cueillette. (RÈGLEMENT 92-1994)

### Déchet domestiques dangereux

Tout au long de l'année, vous pouvez apporter les piles et batteries à l'hôtel de ville et aux bibliothèques municipales. Les bibliothèques acceptent également les cartouches d'encre.

## **SERVICE D'URBANISME**

Vous planifiez l'achat d'un bâtiment ou d'un terrain? Vous désirez changer la vocation de votre propriété? Vérifiez auprès du service d'urbanisme si votre projet de construction est autorisé dans ce secteur. Appelez afin de prendre rendez-vous, vous serez assuré de rencontrer une inspectrice. Nous vous renseignerons sur les documents requis pour l'obtention d'un permis.

Veillez prendre note que la municipalité est membre de la cour municipale et peut émettre un constat d'infraction en cas de contravention à la réglementation.

Hélène Poisson  
Service d'urbanisme - poste 223  
urb@lacedesecorces.ca

## **SERVICE INTERMUNICIPAL DES EAUX**

Lors de la période hivernale, nous observons chaque année une augmentation de la consommation d'eau potable par les utilisateurs du réseau d'aqueduc, et ceci malgré eux. Cela veut donc dire qu'il y a rupture d'une canalisation d'eau. Il nous est donc important de résoudre cette problématique très rapidement, car l'eau coule de façon continue.

Saviez-vous que vous pouvez nous aider à résoudre ce problème ? En effet, vous pouvez nous aider, en cas de problème, en sachant où se trouve votre entrée d'eau sur votre terrain et dans votre résidence, ce qui facilitera les interventions si nécessaire. Nous vous demandons aussi d'être en mesure de fermer le robinet d'entrée d'eau dans votre résidence en tout temps, ainsi que la vanne de votre entrée d'eau située sur votre terrain en cas d'urgence.

Marc-Antoine Montpetit  
Technicien en eaux  
tech@lacedesecorces.ca – (819) 585-4600

## **SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE RIVIÈRE KIAMIKA**

Avec l'arrivée définitive de l'hiver et des grands froids, le SSIRK tient à vous rappeler quelques conseils de prévention des incendies en lien avec les appareils de chauffage à combustible solide:

### Utilisation du poêle à bois

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les 6 cordes de bois brûlées.
- Assurez-vous de brûler du bois sec. La combustion du bois humide accentue l'accumulation de crésote dans la cheminée.
- Dégagez les alentours du poêle à bois de toutes matières combustibles à une distance d'au moins 1 mètre.
- Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes pour plus de 72 heures.

### En cas de feu de cheminée

- Fermez la porte du poêle à bois
- Fermez la clé
- Évacuez la résidence
- Composez le 9-1-1 à l'aide d'un cellulaire ou chez un voisin

Pour plus d'informations, consultez le site web du Ministère de la sécurité publique du Québec : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/chauffage-bois.html>.

Dominic Tremblay, coordonnateur prévention et formation  
Service de sécurité incendie Rivière Kiamika.  
819-436-3086



### **RÉOUVERTURE DE LA CAISSE DESJARDINS DU CŒUR DES HAUTES-LAURENTIDES – SECTEUR VAL-BARRETTE**

Le centre de service de la Caisse Desjardins, situé au 133 rue St-Joseph, ouvrira ses portes au public au cours des prochaines semaines.

Le centre de services sera ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, de 10h à midi pour le service caissier (service courant). Le service conseil lui, sera offert sur rendez-vous, du lundi au vendredi, entre 9h et 17h.

Pour informations : (819) 623-4400



## SERVICE DES LOISIRS

En cette période de l'année, vous serez nombreux à fréquenter les patinoires municipales. Nous vous invitons à adopter des pratiques sécuritaires et nous vous remercions de respecter la réglementation et les consignes de sécurité.

Surveillez la page Facebook de la Municipalité pour toutes les informations et pour la programmation des activités de la semaine de relâche à venir bientôt.

### HORAIRE D'OUVERTURE DES PATINOIRES MUNICIPALES

#### Secteur Lac-des-Écorces – Dôme Uniprix

245, rue de la Montagne, 819-440-6794

|            | Lundi        | Mardi        | Mercredi     | Jeudi        | Vendredi     | Samedi       | Dimanche     |
|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>13h</b> | <i>Fermé</i> | <i>Fermé</i> | <i>Fermé</i> | <i>Fermé</i> | <i>Fermé</i> | Patin libre  | Patin libre  |
| <b>15h</b> | Patin libre  | Hockey       | Hockey       |
| <b>16h</b> | Hockey       | Hockey       | Hockey       | Hockey       | Hockey       |              |              |
| <b>17h</b> | <i>Fermé</i> |
| <b>18h</b> | Patin libre  |
| <b>19h</b> | Hockey       | Hockey       | Hockey       | Hockey       | Patin libre  | Hockey       | Hockey       |

\*Fermeture à 21h

#### Secteur Val-Barrette – Patinoire extérieure

110 rue Picardie, 819-440-8530

|            | Lundi                      | Mardi                      | Mercredi                   | Jeudi                      | Vendredi                   | Samedi                     | Dimanche                   |
|------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>13h</b> | <i>Fermé</i>               | <i>Fermé</i>               | <i>Fermé</i>               | <i>Fermé</i>               | <i>Fermé</i>               | Patin libre<br>+<br>Hockey | Patin libre<br>+<br>Hockey |
| <b>15h</b> | Patin libre<br>+<br>Hockey |                            |                            |
| <b>17h</b> | <i>Fermé</i>               |
| <b>18h</b> | Patin libre                |
| <b>19h</b> | Hockey                     |

\*Fermeture à 21h